

Un mémoire pour la mémoire

De par son histoire, Villagexpo a fait l'objet de nombreux travaux universitaires.

Notre résidence fait l'objet d'un mémoire de la part d'une étudiante en Master de l'École Nationale d'Architecture de Paris Val-De-Seine.

Cette dernière, que nous avons rencontrée, a réalisé un questionnaire rapide qui s'adresse aux habitants de villagexpo pour connaître leur sentiment vis-à-vis de leur résidence.

Si vous avez un peu de temps disponible, ce serait gentil à vous de bien vouloir lui remplir directement ce questionnaire en cliquant sur le lien disponible via notre site internet :

<https://www.villagexpo.fr>

Merci de votre contribution [G.P]

La régie de l'eau ... erratum [en rouge]

La garantie Fuite de la régie consiste à limiter l'impact financier d'une fuite par le plafonnement. Il est nécessaire pour la prise en charge des réparations sur canalisations ou réseaux après compteur de vous renseigner auprès de votre assurance sur les termes de vos garanties ou de souscrire à une garantie spécifique.

Pour information, ~~[la régie va créer une Garantie Fuite, il n'est donc pas nécessaire de prendre des assurances en sus]~~, le plafonnement des factures en cas de fuite est maintenu, à hauteur de 2x le volume moyen sur les 3 dernières années.



EAU CŒUR ESSONNE - 20 Bis Rue Denis PAPIN

91240 St Michel Sur Orge - Tél : 0 800 500 191

[S.L]

Conseil Syndical et site internet



Soyez informé(e)s des animations qui se tiennent dans le quartier, en vous inscrivant directement sur le site www.villagexpo.fr

Echangez avec les membres du conseil (envies, questions... sur le quartier ou le fonctionnement de notre copropriété horizontale.

Une question, restez attentifs au calendrier et vous connaîtrez les dates des prochaines réunions mensuelles du conseil syndical avec le syndic (sauf au mois d'août).

N'hésitez plus... Inscrivez-vous, ou bien, contactez-nous!

Nous vous souhaitons à
tous de

Joyeuses
Fêtes



Bulletin du conseil syndical

Saint Michel sur Orge - Décembre 2017

Edito

2017 n'a pas été une année calme : nous avons connu de très bons moments et d'autres franchement désagréables. Le moins bon a été le séisme de la fermeture du Hall de Villagexpo : alors que nous étions en train de réfléchir calmement au futur de cet ouvrage, nous avons dû nous préoccuper en priorité du départ des associations et de la mise en sécurité d'un bâtiment aujourd'hui sans vie. Pendant ce temps, nous devons faire face à la poursuite de l'envahissement de nos arbres par les chenilles processionnaires du pin malgré les mesures prises pour tenter de les éliminer.

Parmi les événements heureux, le plus visible a été la fête de nos 50 ans qui a permis les retrouvailles de nombreux copropriétaires et leur famille dans une ambiance gaie et amicale, tandis que des architectes nous ont éclairés sur l'originalité patrimoniale de notre quartier. Cette année nous a aussi permis de renouer le dialogue avec la municipalité de Saint-Michel-sur-Orge et la communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne, autant de bonnes pistes pour une meilleure intégration de notre quartier dans le tissu local sans perdre de vue notre objectif d'un "quartier où il fait bon vivre". Enfin, une communication forte existe maintenant entre vous et vos représentants en particulier sur notre site internet très productif et auquel certains d'entre vous contribuent déjà.

Il nous reste beaucoup à faire avec le hall, l'évolution du règlement de copropriété, la maintenance et l'évolution de notre copropriété. Sachez que les quinze membres du conseil syndical et les représentants du syndic s'y emploient sans ménager leur peine.

Ils se joignent à moi pour vous souhaiter de très heureuses fêtes de fin d'année avec vos proches, ainsi que nos meilleurs vœux pour l'année 2018. [G.P]

Un livret d'accueil

tout neuf !

Ce document, remis aux nouveaux copropriétaires, pour les informer sur le quotidien et autres spécificités de notre copropriété horizontale avait besoin de faire peau neuve. Le conseil syndical a souhaité revoir son contenu afin qu'il puisse être aussi un petit recueil d'informations pratiques. Il ne se substitue pas au règlement de copropriété qui s'applique à tous,

Une nouvelle
présentation
avec des
informations
pratiques.



Il sera remis lors de l'assemblée générale du 21 mars 2018, aux copropriétaires présents en séance, et très prochainement disponible en ligne sur le site internet de la copropriété et dans les documents généraux de l'intranet d'Immo de France.

Ce livret se veut évolutif, donc, tout un chacun peut proposer d'autres sujets dans l'intérêt général de la copropriété et l'esprit du bien vivre ensemble dans notre quartier où il fait bon vivre. [S.L]



Les 50 ans du Quartier



Le 16 septembre dernier, sur la place de l'Île de France notre quartier a fêté dignement ses 50 ans.

Un grand MERCI aux bénévoles du comité d'organisation qui ont permis que cet évènement se réalise.

Dès huit heures, les organisateurs se sont retrouvés autour d'un café, point de départ d'une longue journée riche en émotions. La veille déjà, certains avaient sécurisé la place de l'Île de France, pour créer une enceinte fermée. Pendant l'installation des stands et autres attractions... il fallait gonfler les ballons... La matinée de mise en place s'est terminée par l'ouverture des festivités et tandis que les saucisses et autres denrées mijotaient, les manèges étaient déjà pris d'assaut...



Après les discours officiels et le dernier coup de pelle pour l'arbre des 50 ans, un Tulipier de Virginie, le soleil s'est invité, permettant aux enfants de lâcher leurs ballons dans un ciel bleu.

Les sourires et l'émerveillement de tous ont récompensé les organisateurs de leur investissement.

La borne à selfies a pu immortaliser 300 clichés comme autant de moments de partage en famille... Le caricaturiste a réalisé de son côté quelques 40 portraits... Merci aux prestataires de nous avoir suivi dans cette aventure. Nous espérons que les habitants ont apprécié cette journée d'échange et de convivialité.

Et rendez-vous en 2027 pour les 60 ans [S.L.]



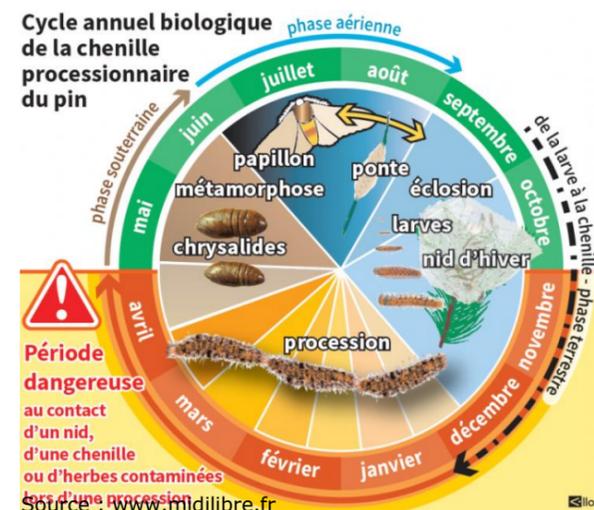
Nos oiseaux en hiver....

Il est temps d'installer les nichoirs pour qu'au printemps nos mésanges, qui seront insectivores, durant la couvaison et l'élevage de leurs petits, puissent lutter efficacement contre les chenilles processionnaires qui s'installent durablement dans notre quartier.

En parallèle de leur préparer un nid, il est nécessaire de les aider dans leur alimentation durant l'hiver, en effet, sans l'apport de graines, nous ne pourrions maintenir une population suffisamment importante pour nous aider à lutter contre les chenilles...

Alors loin des chats et des rongeurs, installons des nichoirs et des mangeoires...pour y mettre toutes sortes de graines qu'ils adoreront

casser sur des branches pour en savourer l'intérieur...nous offrant ainsi un joli ballet à observer... [B.W.]



Où en sommes-nous de la question du Hall...

Le (ou les) hall(s) est un des éléments clés de la conception architecturale de Villagexpo. L'ensemble était à l'origine organisé comme la forme d'un arbre coupé dont le cœur était constitué par la place de l'Île de France avec son Hall tandis que les diverses rues figuraient les branches. Le Hall était cependant une construction provisoire appelée à disparaître à la fin de la période d'exposition. Il a heureusement été préservé et est essentiel à l'aspect « village » de Villagexpo.

Le Hall était très utilisé pour diverses activités culturelles jusqu'à ce que la Mairie décide, début 2017, d'en interdire l'accès pour cause de danger d'effondrement des plafonds. En effet, la superstructure du bâtiment qui appartient à la copropriété, n'a pratiquement pas été entretenue depuis de nombreuses années.

Récemment, la commune nous a informé officiellement ne pas avoir de projet d'utilisation des m² du Hall pour des activités associatives ou périscolaires.

La question de son avenir, qui avait déjà été abordée en assemblée générale dans le passé, a donc été posée, avec un certain caractère d'urgence, lors de l'assemblée générale 2017. Différentes solutions possibles ont fait l'objet d'études et d'évaluations financées sur la réserve parlementaire de notre député. Toutes, y compris la démolition, se révèlent assez coûteuses.

Sachant que l'obtention éventuelle de crédits pour remettre en état le Hall est un processus long, l'assemblée générale a décidé de demander au Syndic de faire poser une bâche de protection assurant l'étanchéité de la toiture pour limiter la poursuite des dégradations.

Compte tenu d'un fait nouveau, à savoir la production d'un bail de location complémentaire à la convention par lequel la commune, outre l'entretien et la maintenance du hall, devait assumer les

frais habituellement à la charge du propriétaire (en particulier le maintien en état du bâtiment) en contrepartie de l'utilisation du Hall pour les besoins associatifs et scolaires, le syndic et le conseil syndical se sont rapprochés de la Mairie pour étudier les solutions possibles. Une réunion a eu lieu fin novembre avec Madame la Maire, les responsables des services concernés, le syndic et le président du conseil syndical.

En ce qui concerne la bâche, il a été convenu que sa pose serait, dans un premier temps, effectuée sous la conduite du syndic comme décidé par l'assemblée générale.

La commune, le conseil syndical et le syndic se sont entendus sur le fait qu'il serait dans l'intérêt de tous, pour des raisons de coûts et de délais, de ne pas déclencher un contentieux. Il a donc été convenu d'entamer des discussions régulières pour trouver un terrain d'entente en termes financier et/ou de travaux à effectuer en préalable à la fin de ce bail.

Dans tous les cas, la réalisation finale devra être entérinée par une assemblée générale extraordinaire du syndicat des copropriétaires durant le deuxième semestre 2018. Un point sera fait lors de l'assemblée générale ordinaire de mars 2018.

Dans la mesure où la commune n'est plus en capacité financière d'utiliser le Hall, **il appartient aux copropriétaires de définir à quoi ce bâtiment sera utilisé.** L'ASSOCIATION VILLAGEXPO, relancée pour cela avant les vacances, s'y emploie, elle recherche également les financements complémentaires dont nous pourrions bénéficier pour la remise en état du bâtiment. Elle a besoin de toutes les bonnes volontés pour cela et nous vous invitons à y adhérer à lui communiquer toutes vos idées sur le sujet par mail à assovillagexpo@net-c.fr. [B.L.]